

DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Recommandation Création d'une commission de consultation publique - Projet Bellechasse

De créer une commission ayant pour mandat la tenue d'une consultation publique portant sur le projet de poste de ventilation mécanique Bellechasse et ce conformément à l'article 158.3 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* et selon les termes, modalités et conditions prévues à la Politique corporative « Consultation publique - réseau du métro » (PC 1.14).

De nommer, madame Marguerite Bourgeois à titre de présidente de ladite commission, ainsi que messieurs Jacques Besner et Gabriel Laferrière à celui de commissaire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ -

Secrétaire corporative

Nom : Me Nicole N. Barezi

Nom :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2030 (PSO-2030)

- Rehausser l'expérience employé dans une STM qui favorise l'engagement Améliorer l'expérience de la clientèle et son attachement envers la STM Accroître la performance et l'agilité de nos activités

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2030 cette recommandation vise-t-elle:

Accroître la performance et l'agilité de nos activités - Livrer les projets pour transformer le service et moderniser nos actifs

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2030

La STM désire réaliser un projet exigeant la construction d'un nouveau poste de ventilation mécanique sur un terrain actuellement occupé par un immeuble situé au 530-532, rue de Bellechasse, incluant la démolition du bâtiment existant.

Pour ce faire, la STM doit obtenir un règlement du Conseil d'agglomération de Montréal édictant les règles d'urbanisme devant être respectées pour la réalisation de ces projets.

Cette démarche s'ajoute aux efforts déployés par la Société pour améliorer la performance et l'agilité de ses activités en modernisant ses actifs.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2030 (PSO-2030)*

Autorisation et octroi de contrat

Présidence (cochez si requis)

Vice-présidence (cochez si requis)

Direction générale :

Objet : Création d'une commission de consultation publique - Projet Bellechasse**Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions** S/O Nouveau contrat Prolongation Sur invitation Levée d'options
 Renouvellement De gré à gré Public AutreNombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: Nombre de soumissions déposées : **Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)Comité : s/o Date: (jj/mm/an) Comité : s/o Date: (jj/mm/an) Est-ce qu'il y a eu une déclaration d'intérêt pour ce dossier nécessitant l'application de la DS-APP-008 : Oui Non **Démarche, solution proposée et conclusion** Négociations effectuées à l'égard du prix (si applicable) Oui Non

Conformément aux dispositions de la Politique corporative - Consultation publique - réseau du métro (PC 1.14), une fois que la commission a été créée par le conseil d'administration la consultation publique doit se dérouler selon les étapes et les modalités suivantes :

1. Information aux citoyens de la tenue de la consultation publique par différents moyens de communication (médiés électroniques, journal, affichages sur les lieux projetés des travaux, distribution d'un dépliant);
2. Séances d'information (pour chacun des projets) incluant une période de questions
3. Séances d'expression des opinions (pour chacun des projets);
4. Rédaction d'un rapport accompagné de recommandations basées sur les préoccupations, les opinions et les propositions exprimées par les personnes ou groupes ayant participé à la consultation;
5. Dépôt au comité - suivi des actifs de la Société de transport de Montréal et au conseil d'administration.

 Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion**Développement durable / Accessibilité universelle** S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2030 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

DD-7-Adopter les meilleures pratiques en acceptabilité sociale et contribuer au bien-être des collectivités locales

La tenue de cette consultation publique s'inscrit dans les efforts déployés par la Société pour améliorer ses infrastructures tout en impliquant les parties prenantes externes à son processus décisionnel. Elle permet de renforcer les liens avec les collectivités touchées par ces travaux.

 Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle**Préparé par :** Secrétariat corporatif

Nom : Sylvain Laliberté

Service : Direction - Planif. strat., Sec. corpo. et Resp. sociale

Nom : André Porlier

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la Société

Alan Vaudry

Objet : Création d'une commission de consultation publique - Projet Bellechasse

Informations financières¹ S/O **SEULEMENT** pour les projets associés au PI
N° de demande d'achat :

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ²
Centre			
Compte	551120		
Ordre interne / OTP			
Réseau activité			
Règlement d'emprunt	R-149		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat			

¹. Les montants sont arrondis au dollar près.

². S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Montant total 0 \$

Ventilation des coûts³ S/O

Période estimée du contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2024	2025	2026 et suivantes ⁵	Total
(A) Base ⁴	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(B) TPS	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(C) TVQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(F) Montant net (D - E)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

³. Les montants sont arrondis au dollar près.

⁴. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

⁵. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-149 (Réno-systèmes - phase 4) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTMD, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Finances confirme que cette subvention a été autorisée le 31 mai 2016.

 Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorerie :

DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Création d'une commission de consultation publique - Projet Bellechasse

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO-2030

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO-2030

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle